

# PRÉGYTHERM & PRÉGYMAX

pour l'isolation des murs intérieurs

**DOUBLAGES THERMIQUES ET THERMO-ACOUSTIQUES HAUTES PERFORMANCES**  
Maisons individuelles | Logements collectifs | Bâtiments tertiaires | ERP



## L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT, **UN ENJEU MAJEUR**

Depuis 1974, les réglementations thermiques se succèdent afin de renforcer efficacement et durablement la performance énergétique des bâtiments.

Avec 43% d'énergie consommée, le secteur du bâtiment est l'un des plus énergivores en France. C'est pourquoi la réglementation thermique en vigueur (RT 2012 - applicable à toutes les constructions neuves depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013) met particulièrement l'accent sur les deux grands principes permettant une meilleure maîtrise de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires et d'habitation :

- > **Une bonne isolation**
- > **Une étanchéité à l'air contrôlée**

Parce qu'une bonne isolation du bâti permet de :

- > **réaliser des économies d'énergie**
- > **apporter confort et bien-être été comme hiver**
- > **participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre**



# RÉGLEMENTATION THERMIQUE : POUR UN CONFORT OPTIMISÉ DU BÂTI

## LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES DANS LE BÂTIMENT

Dans le cadre de la RT 2012, la loi du 17 août 2015 relative à « la transition énergétique pour la croissance verte » a fixé de **nouveaux objectifs** ambitieux :

- > Réduire de **40%** les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030
- > Diviser par **2** la consommation énergétique finale en 2050 par rapport à 2012
- > Porter à **32%** la part des énergies renouvelables en 2030

Pour favoriser le développement de bâtiments « basse consommation », **des dispositifs réglementaires et fiscaux ont été mis en place**, facilitant ainsi la rénovation thermique et la construction à haute performance de tous les bâtis.

## ISOLATION DES PAROIS VERTICALES : VALEURS ET EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE

### EN NEUF

La RT 2012 et ses objectifs impliquent que soient respectés un certain nombre d'exigences de résultats et de moyens, dont les principales sont :

- > **Une exigence de consommation d'énergie primaire** (Cep) limitée à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an.  
(A pondérer selon la zone climatique, l'altitude, le type de bâtiment, sa surface et ses équipements)

$$Cep \leq Cep_{réf}$$

- > **Une exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti**, appelée Besoin bio climatique (Bbio).

$$Bbio \leq Bbio_{réf}$$

- > **Une exigence de température intérieure de confort**. En été, la Tic d'un bâtiment doit être inférieure à celle du même bâtiment ayant des caractéristiques thermiques de référence.

$$Tic \leq Tic_{réf}$$

- > **Une exigence de moyen pour maîtriser l'étanchéité à l'air de l'enveloppe** qui ne doit pas excéder 0,60 m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>) en maison individuelle et 1 m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>) en logement collectif.

### EN RÉNOVATION

Les dispositifs déployés pour améliorer la performance énergétique des bâtiments existants fixent des critères d'exigences minimales ou d'éligibilité basés, pour l'isolation, sur le niveau de résistance thermique R des équipements et matériaux. Parmi les principales caractéristiques minimales à respecter :

- > La réglementation thermique dans l'existant

$$R \text{ mini en mur} = 2,30 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$$

- > Le crédit d'impôt/CEE/PTZ

$$R \text{ mini en mur} = 3,70 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$$

Dans ce contexte, **la qualité de l'isolation est donc primordiale**. Les choix portant sur **les matériaux isolants** et **leurs performances R** ont un impact direct sur le respect de ces exigences, indispensable pour l'obtention du permis de construire.

## BIEN CHOISIR SON DOUBLAGE

### PAR TYPE DE BESOINS\* :

**R1**

Réfection de murs existants, complément d'isolation

**R2**

Niveau rénovation RT Existant

**R3**
**R4**

Niveau recommandé RT 2012 à cibler selon les contraintes de zones géographiques et besoins bioclimatiques

**R5**

Très haute performance en réponse aux labels les plus exigeants

\* Les recommandations RT 2012 Siniat sont données à titre informatif sur la base de simulations réalisées pour des bâtiments types avec le moteur de calculs RT 2012 V1.15. Seuls les calculs réalisés par un bureau d'étude thermique pourront garantir les performances des équipements au regard des exigences réglementaires.

### SELON LES CONTRAINTES TECHNIQUES :

**Par performance :**  
choix de la résistance thermique dans le niveau R cherché

**Par épaisseur :**  
en fonction de l'encombrement disponible

**Combinaison des deux :**  
la meilleure performance avec l'épaisseur la plus faible



# NOTRE GAMME DE DOUBLAGES

## UNE IDENTIFICATION SIMPLE ET RAPIDE



## DES ISOLANTS HAUTES PERFORMANCES



Des doublages 100% polystyrène à base de PSE graphité (gris) :

- > en version classique pour les doublages **PrégylTherm**,
- > en version élastifiée pour ses performances acoustiques dans la gamme **PrégylMax**.



Présent dans les doublages **PrégylTherm**, le polyuréthane (PU) est l'un des matériaux les plus isolants du marché. Cette mousse ultra performante permet d'atteindre les niveaux de R les plus élevés.

1 Le polystyrène graphité™ (PSE gris)

2 Le polyuréthane

## UNE GAMME DE DOUBLAGES QUI S'ADAPTE À TOUS LES BESOINS

Tous les doublages **PrégyMax** et **PrégyTherm** peuvent être constitués de plaques de plâtre techniques collées sur un panneau isolant pour répondre aux exigences de chaque chantier.

### Parement **PRÉGYDRO**



#### Solution hydrofuge pour les locaux humides privatifs

Obligatoire dans les locaux classés EB+p et 6 fois plus résistante à l'humidité qu'une plaque standard

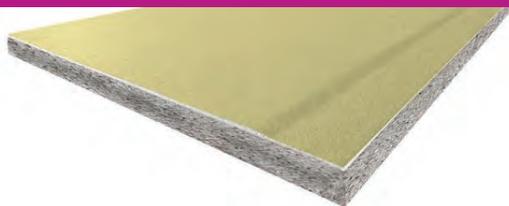
### Parement **PRÉGYDECO**



#### Solution avec parement pré-imprimé blanc

Traitement spécial du parement qui dispense de la 1<sup>re</sup> couche d'impression sur chantier, obligatoire avant la mise en peinture

### Parement **PRÉGYDUR**



#### Solution Haute Dureté pour les parois à fortes sollicitations

Principalement utilisé pour l'isolation des parois verticales particulièrement exposées aux chocs

### Parement **PRÉGYROC AIR**



#### Solution Haute Dureté anti-COV (Composés Organiques Volatiles)

Spécialement formulé pour assainir l'air intérieur et résister aux chocs

### Parement **PARE VAPEUR**



#### Solution avec pare-vapeur pour les zones froides

Préconisé pour l'isolation thermique des murs par l'intérieur en cas de forte condensation



# PRÉGYTHERM, LA HAUTE PERFORMANCE THERMIQUE

Constitué d'une plaque de plâtre PRÉGY BA10 ou BA13 encollée sur un panneau en PSE graphité ou en polyuréthane, PrégylTherm offre des performances thermiques élevées.



## Domaines d'emploi

- > Logements individuels ou collectifs,
- > Établissements Recevant du Public (ERP) : établissements santé, enseignements, hôteliers, centres commerciaux...
- > En neuf ou rénovation.

## Avantages

- + Des épaisseurs jusqu'à 160 mm et des R allant jusqu'à 6.15 m<sup>2</sup>.K/W.
- + Des niveaux de R adaptés à tous les projets.
- + Compatible avec la solution d'étanchéité à l'air R'filter.
- + Apte à recevoir tous types de finition.

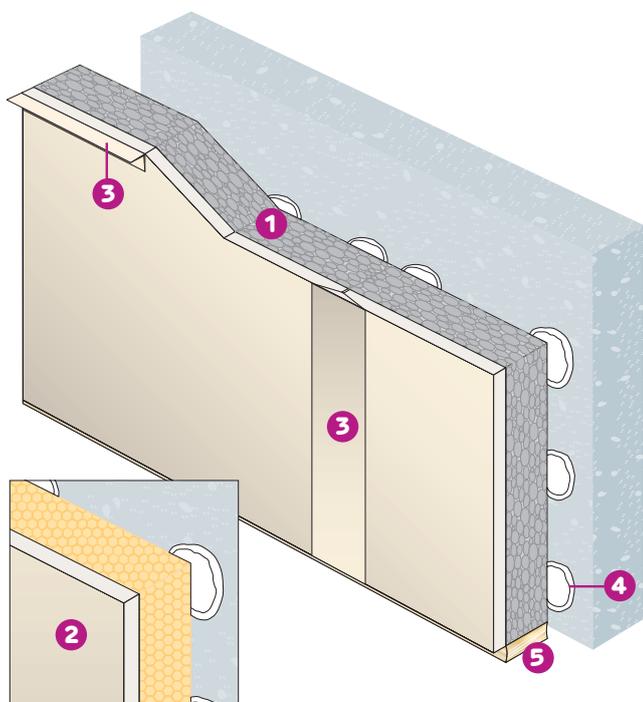


\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



THERMIQUE	FEU	LONGUEUR
λ35, 32, 30 ET 21.5 mW/m.K	PERFORMANCE INCENDIE B-s1, d0	2,50 m ET 2,60 m*

\* Longueurs possibles sur consultation : 2,70 m, 2,80 m et 3 m

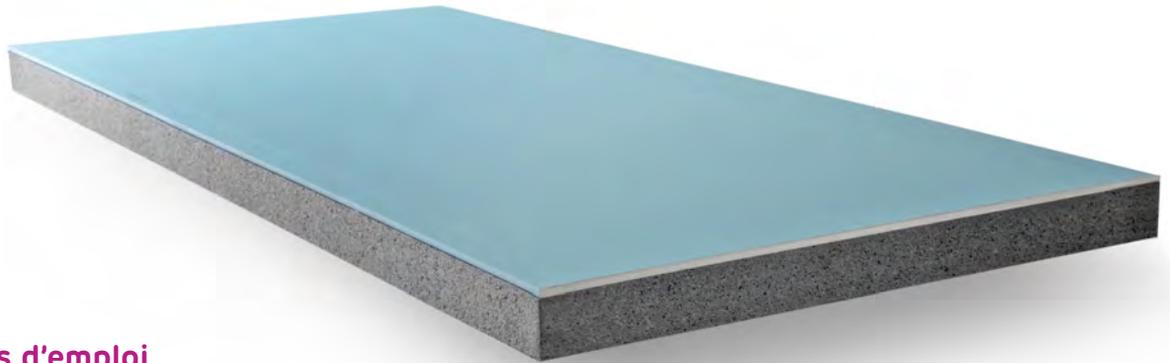


- 1 Panneau **Prégyltherm** avec isolant PSE Graphite™
- 2 Panneau **Prégyltherm** avec isolant polyuréthane
- 3 Traitement de joint bande et enduit PRÉGY
- 4 Plot de mortier adhésif **Prégycolle 120**
- 5 Calfeutrement

Recommandations Siniat	Niveau	Doublage et résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W)	Lambda	Certification
Niveau Rénovation (RT dans l'existant)	R2	PRÉGYTHERM R2,30 BA13+80	0,035	ACERMI 12/009/791
	R2	PRÉGYTHERM R2,55 BA13+80	0,032	ACERMI 09/009/539
	R2	PRÉGYTHERM R2,75 BA13+80	0,030	ACERMI 13/009/829
	R2	PRÉGYTHERM R2,80 BA13+60	0,022	ACERMI 14/006/925
	R2	PRÉGYTHERM R2,90 BA13+100	0,035	ACERMI 12/009/791
Niveau RT2012	R3	PRÉGYTHERM R3,15 BA13+100	0,032	ACERMI 09/009/539
	R3	PRÉGYTHERM R3,40 BA13+100	0,030	ACERMI 13/009/829
	R3	PRÉGYTHERM R3,75 BA13+80	0,022	ACERMI 14/006/925
	R3	PRÉGYTHERM R3,80 BA13+120	0,032	ACERMI 09/009/539
	R4	PRÉGYTHERM R4,10 BA13+120	0,030	ACERMI 13/009/829
	R4	PRÉGYTHERM R4,40 BA13+140	0,032	ACERMI 09/009/539
	R4	PRÉGYTHERM R4,70 BA13+100	0,022	ACERMI 14/006/925
	R4	PRÉGYTHERM R4,75 BA13+140	0,030	ACERMI 13/009/829
Niveau RT2012 optimisée	R5	PRÉGYTHERM R5,05 BA13+160	0,032	ACERMI 09/009/539
	R5	PRÉGYTHERM R5,60 BA13+120	0,022	ACERMI 14/006/925
	R5	PRÉGYTHERM R5,35 BA13+160	0,030	ACERMI 13/009/829
	R6	PRÉGYTHERM R6,55 BA13+140	0,022	ACERMI 14/006/925

# PRÉGYMAX, LA HAUTE PERFORMANCE THERMO-ACOUSTIQUE

Constitué d'une plaque de plâtre **PRÉGY BA13** encollée sur un panneau en **PSE graphité élastifié**, le **PrégyMax** est un doublage isolant des murs par l'intérieur apportant un **confort acoustique et une isolation thermique hautes performances**. Léger et souple, il s'adapte parfaitement à tous les chantiers.



## Domaines d'emploi

- > Logements individuels ou collectifs,
- > Établissements Recevant du Public (ERP) : établissements santé, enseignements, hôteliers, centres commerciaux...
- > En neuf ou rénovation.

## Avantages

- + Des épaisseurs jusqu'à 160 mm pour des R allant jusqu'à 5.45 m<sup>2</sup>.K/W.
- + Conforme à la Réglementation Acoustique et aux Exigences Qualitel.
- + Réduction des transmissions latérales par la façade en logements collectifs et maisons en bande.
- + Plaque bleue identifiable sur chantier.
- + Compatible avec la solution d'étanchéité à l'air R'filter.
- + Les doublages de la gamme **PrégyMax** contribuent à atteindre les objectifs de la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA). Ils sont conformes aux exigences des labels Qualitel et des Exemples de Solutions Acoustiques du CSTB (doublage type ESA 5).
- + Apte à recevoir tous types de finition.



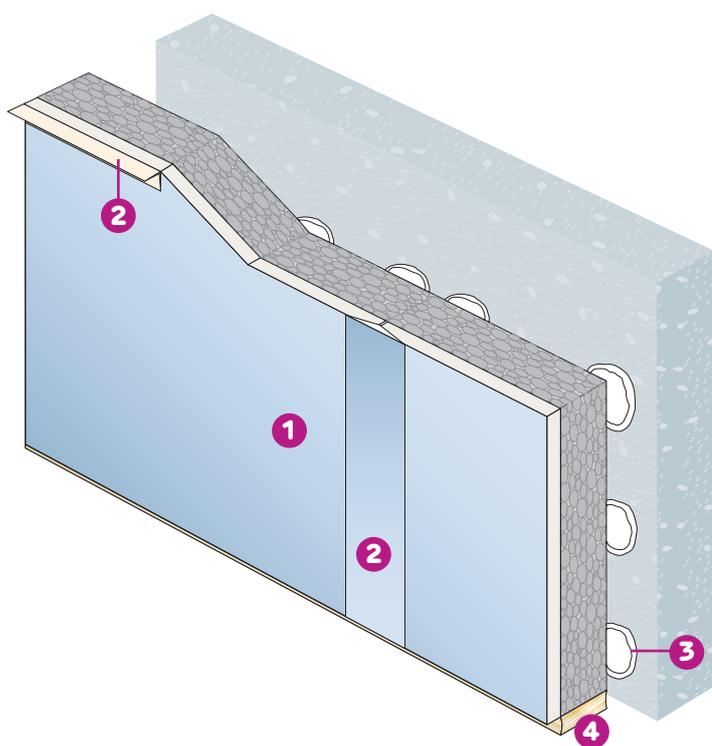
\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



ACOUSTIQUE	THERMIQUE	FEU	LONGUEUR
JUSQU'À 17 dB*	λ32 et λ29,5 mW/m.K	PERFORMANCE INCENDIE B-s1, d0	2,50 m ET 2,60 m*

\* Performances acoustiques constatées avec la mise en œuvre d'un doublage PRÉGY-MAX 13+100 sur parpaings creux de 20 cm VS un doublage thermique 13+100

\* Longueurs possibles sur consultation : 2,70 m, 2,80 m et 3 m



- 1 Panneau **Prégymax**
- 2 Traitement de joint bande et enduit PRÉGY
- 3 Plot de mortier adhésif **Prégycolle 120**
- 4 Calfeutrement

Recommandations Siniat	Niveau	Doublage et résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W)	Lambda	Certification
Niveau Rénovation (RT dans l'existant)	R2	PRÉGYMAX R2,55 BA13+80	0,032	ACERMI 11/009/717
	R2	PRÉGYMAX R2,75 BA13+80	0,030	ACERMI 09/009/543
Niveau RT2012	R3	PRÉGYMAX R3,15 BA13+100	0,032	ACERMI 11/009/717
	R3	PRÉGYMAX R3,40 BA13+100	0,030	ACERMI 09/009/543
	R3	PRÉGYMAX R3,80 BA13+120	0,032	ACERMI 11/009/717
	R4	PRÉGYMAX R4,10 BA13+120	0,030	ACERMI 09/009/543
	R4	PRÉGYMAX R4,40 BA13+140	0,032	ACERMI 11/009/717
	R4	PRÉGYMAX R4,80 BA13+140	0,030	ACERMI 09/009/543
Niveau RT2012 optimisée	R5	PRÉGYMAX R5,05 BA13+160	0,032	ACERMI 11/009/717
	R5	PRÉGYMAX R5,45 BA13+160	0,030	ACERMI 09/009/543

# LA PERFORMANCE EN ACTION

## MISE EN OEUVRE

Avec la nouvelle gamme **PrégyTherm** et **PrégyMax** vos travaux de doublages s'effectuent facilement quelle que soit votre problématique chantier.

La mise en œuvre doit se faire conformément aux Règles de l'Art, au DTU 25.42 révisé et aux recommandations SINIAT.

### 1 - Découpe des panneaux



Découpez les plaques à la hauteur sol / plafond, diminuée de 10 mm, avec une scie égoïne ou électrique

### 2 - Encollage des panneaux



A l'aide de la **PRÉGYCOLLE 120**, encollez les panneaux par plots côté isolant (10 plots de Ø10cm/m<sup>2</sup>, soit 1,8kg/m<sup>2</sup>)

### Pose de cales de maintien



Placez 2 cales en plaque de 1 cm et positionnez le panneau verticalement buté au plafond

### 5 - Calfeutrement



Réalisez le calfeutrement en pied par laine minérale complétée par un joint mastic

### 3 - Pose des panneaux



Appliquez sur le support après avoir nettoyé l'emplacement des plots et vous être assuré au préalable de l'adhérence du **PRÉGYCOLLE 120** sur le support

### 4 - Alignement des panneaux



Alignez à la règle plusieurs panneaux à la fois sur le mur jusqu'à ce qu'ils affleurent les tracés (sol et plafond)

### 6 - Traitement des joints



Procédez au garnissage, à la pose puis au serrage de la bande à joint PRÉGY (1,5m/m<sup>2</sup>). Terminez le remplissage et la finition (0,35 kg/m<sup>2</sup>(\*) d'enduit PRÉGY)

### Réussir simplement toutes les jonctions



1

**Jonction avec les menuiseries**  
Réalisez l'étanchéité à l'air avec un plot de colle aux 4 coins des menuiseries



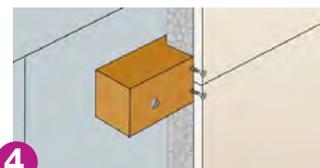
2

**Jonction sous plafond**  
Avant la pose du doublage, traitez la jonction sous plafond (A) au bourrage à la PRÉGYCOLLE 120 ou au joint mastic



3

**Jonction d'angle**  
Collez les 2 panneaux perpendiculairement l'un à l'autre.



4

**Superposition de panneaux**  
Cas de hauteur sol/plafond supérieure à 3,6 m en bâtiment d'habitation (3 m en ERP, la hauteur totale du doublage étant limitée à 4 m). Il est nécessaire d'ajouter un renfort bois à la jonction des 2 panneaux.



## R'FILTER, POUR UNE ÉTANCHÉITÉ À L'AIR MAÎTRISÉE

R'Filter est une membrane d'étanchéité à l'air à base de plâtre d'origine naturelle. Projetée mécaniquement sur la face interne des murs périphériques, R'Filter contribue à l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti en traitant les fuites d'air parasites de l'enveloppe maçonnée.

### Domaines d'emploi

- > Logements individuels ou collectifs,
- > Bâtiments non résidentiels.

### Avantages

- > Laisse « respirer » les murs maçonnés : haute perméabilité à la vapeur d'eau
- > Projetable sur tous supports maçonnés : parpaings, brique de structure, béton cellulaire
- > Compatible avec tous les systèmes plaques de plâtre
- > Facile et rapide à mettre en oeuvre :
  - > Pulvérisation en **1 ou 2 passes** frais sur frais
  - > Temps d'emploi : **1h30**
- > Rendement élevé :
  - > Consommation : **1 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur** soit 5 kg pour 5 mm d'épaisseur (épaisseur minimum obligatoire)\*
  - > Vitesse d'application : **50 à 60 m<sup>2</sup>/h\***

### Caractéristiques techniques

- + Temps de séchage : **3 à 5 jours\***
- + Couleur : **Blanc**
- + Résistance à la diffusion de vapeur d'eau : **Sd = 0,03m**
- + Conforme à la norme **NF EN 13279-1**
- + Etiquetage sanitaire :



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

\* Valeurs à titre indicatif. Peut varier selon le type support ou de machine et les conditions climatiques et d'aération.



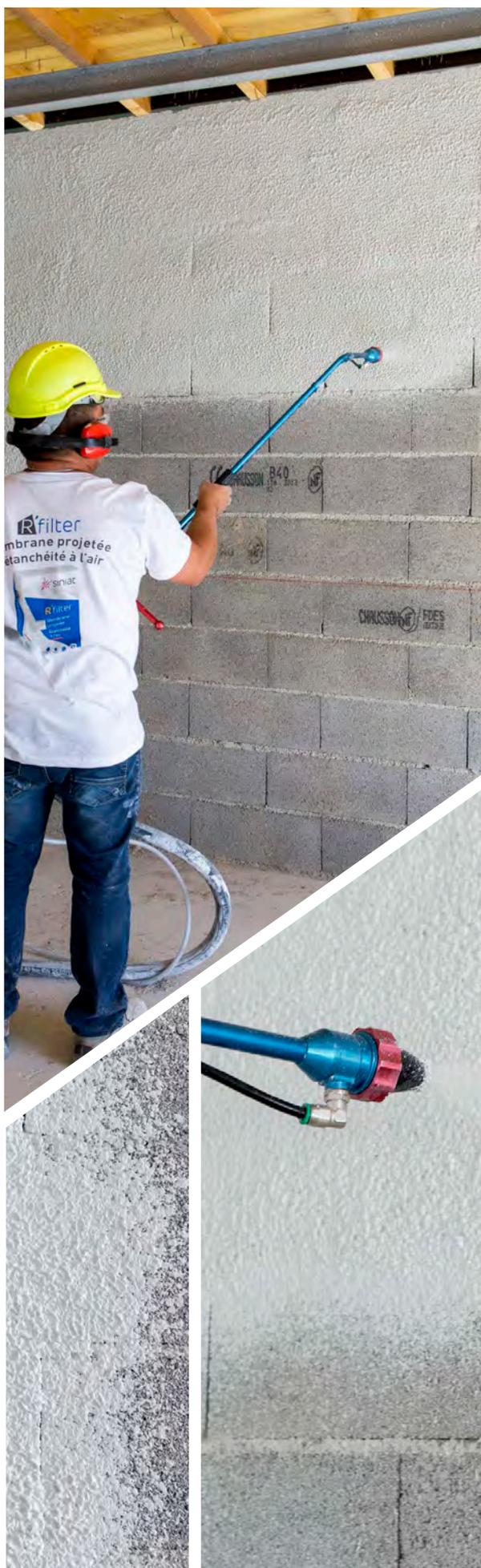
- > Nombreux chantiers tests réalisés avec mesure avant et après application de R'filter
- > Mesure effectuée par organismes indépendants et agréés (Enexco et ATM)

**TESTÉ  
ET APPROUVÉ  
SUR CHANTIER**

Avant intervention  
Étanchéité à l'air entre  
**0,8 et 1,4 m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>)**

Après R-Filter (5 mm d'épaisseur appliquée)  
Étanchéité à l'air entre  
**0,2 et 0,35** pour objectif **0,6 m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>)** en maison individuelle  
**0,5 et 0,6** pour objectif **1 m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>)** en collectif

## MISE EN ŒUVRE



La membrane **R'Filter** se projette rapidement et facilement sur le mur maçonné (parois verticales froides ou donnant sur un local non chauffé) avant pose des plafonds ou plafonds faits.

### Préparation du chantier

- > Chantier hors d'eau, hors d'air conformément aux exigences des DTU 25.41 et 25.42.
- > Les supports doivent être secs, propres et dépoussiérés.
- > Les menuiseries doivent être protégées et mises en œuvre conformément au DTU 36.5.

### Matériel

- > Machine dédiée type PFT Ritmo Powercoat (branchement sur arrivée d'eau basse).
- > Machine à plâtre Siniat 44-2 avec kit d'adaptation (nous consulter).
- > Autres machines à projeter (nous consulter).
- > Machine à gouttelettes (hors airless) avec gâchage manuel préalable (taux de gâchage E/P = 75%)
- > Application manuelle possible après gâchage au malaxeur (taux de gâchage E/P = 75%).

### Application

- > Si nécessaire pulvérisez le primaire régulateur de fond 24h avant l'application sur supports absorbants (briques épaisses...) ou par temps très chaud et sec.
- > Pulvérisez R'Filter en 2 passes frais sur frais à moins de 45 minutes d'intervalle ou en 1 passe de 5 mm d'épaisseur.
- > Aplanir la zone de fixation appropriée si pose ultérieure de fourrures en contre cloison ou de cornières périphériques.

### Nettoyage

Nettoyage à l'eau et à frais des surfaces restant visibles après la pose du système plaques de plâtre.



Conseil **Pro**

**0 825 000 013** Service 0,09 € / min  
+ prix appel

[conseilpro@siniat.com](mailto:conseilpro@siniat.com)

C'EST  
SIGNÉ  
SINIAT!

**SINIAT S.A.**

500, RUE MARCEL DEMONQUE  
PÔLE AGROPARC  
84915 AVIGNON CEDEX 9

[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)